

Visite officielle

Comment mieux prévenir les défaillances d'entreprises ? Le garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti s'informe dans le Loiret

Publié le 10/09/2020 à 20h19



Eric Dupond-Moretti a participé à une longue table ronde, au palais de justice d'Orléans, pour recueillir des bonnes pratiques. © Eric Malot

Eric Dupond-Moretti, en visite à Orléans tout l'après-midi ce jeudi 10 septembre, lance une mission afin que les entrepreneurs et les agriculteurs connaissent et utilisent mieux les aides de la justice en cas de difficulté.

"Les entrepreneurs en difficulté ont **peur de pousser la porte du tribunal**, ont honte", a lancé Eric Dupond-Moretti en conclusion de [l'après-midi qu'il a passée ce jeudi 10 septembre, à Orléans](#). Un ministre humble et très désireux de connaître les bonnes pratiques, afin de "**renforcer la justice de proximité**" en cette période de crise sanitaire et économique. Les défaillances, selon les spécialistes, pourraient se multiplier à partir de la fin d'année, malgré [le plan de relance](#) "sans précédent", rappelé par le garde des Sceaux.

Il a annoncé lancer **une mission**, qui lui remettra un rapport le 20 décembre. Il devrait comporter des "mesures concrètes à mettre en oeuvre le plus rapidement possible". Le but : mieux informer les dirigeants dans l'impasse **des aides que peuvent leur apporter le tribunal de commerce et la justice en général**.

"Il faut rétablir le lien, rendre l'accès à la justice le plus fluide et humain possible."

Il entend aussi **ne pas oublier les agriculteurs**, qui ne dépendent pas du tribunal de commerce et qui, en cas de difficulté, "disparaissent souvent sans bruit" ou commettent l'irréparable : la profession déplore un suicide tous les deux jours, selon [Jean-Marie Fortin](#), président loirétain de la chambre d'agriculture.

Méconnus, des outils qui fonctionnent

Pourquoi les outils existants ne sont-ils pas plus utilisés ? Les mandats ad hoc et conciliations ne représentent que 6% des procédures collectives, les plans de sauvegarde que 2%. Eric Dupond-Moretti s'est fait préciser, avec un intérêt évident, les faits et les actions menées, lors d'**une longue table ronde au palais de justice d'Orléans**.

Principal obstacle : "Notre pêché originel : nous appeler tribunal", constate [Jean Courant, président du tribunal de commerce d'Orléans](#). Pourtant, il mène, annuellement, **250 entretiens de prévention, qui se concluent positivement dans deux tiers des cas**. C'est le cas, seulement, d'un tiers des redressements judiciaires.

Eric Dupond-Moretti s'est d'abord dit "halluciné" de découvrir que le tribunal de commerce ne disposait pas d'outils numériques (de boîtes mails par exemple) : "On va régler cela très vite".

Il s'est particulièrement intéressé à l'[Apesa, aide psychologique mise en place par le tribunal de commerce et destinée aux entrepreneurs en souffrance](#). Il s'est étonné qu'elle ne soit pas généralisée partout en France. Il a également approuvé les courriers signés de la main de la procureur de la République, invitant les entrepreneurs à remplir leurs obligations légales ou à dire si leur société existait toujours. Il a pris bonne note de l'aide à l'assistance préconisée par le bâtonnier, ou encore des conventions qui permettent aux uns et aux autres de partager des informations.

Et d'intervenir auprès des entrepreneurs. **Avant qu'il ne soit trop tard.**

ROC, sauvé, entre autres, par le tribunal de commerce



Visite du groupe Villemain ROC, entreprise de tailleurs de pierres et de restauration de bâtiments, qui a bénéficié d'un plan de sauvegarde.

L'aide de la justice a été démontrée avec force et émotion par [Christophe Villemain. Le dirigeant de ROC](#), entreprise de Saint-Cyr-en-Val spécialisée dans la restauration et de construction de monuments historiques, a, en 2015, connu d'incroyables pertes, après un impayé de 13 millions d'euros

de Bouygues, avec qui elle est toujours en procès. Ventes de filiales, licenciements, mandat ad hoc, redressement judiciaire, plan de sauvegarde, entrée de Sofimac au capital... **le dirigeant n'a pas hésité à pousser la porte du tribunal de commerce, qui l'a aidé à étaler ses dettes fournisseurs et banquiers pendant dix ans.**

Aujourd'hui, le savoir-faire est perpétué et l'entreprise (250 salariés dans douze agences et 26 millions d'euros de chiffre d'affaires) attend les appels d'offres, en décembre peut-être, pour [contribuer à reconstruire Notre-Dame de Paris](#). Christophe Villemain a également présenté à Eric Dupond-Moretti son projet de village des métiers d'art qu'il verrait bien sur le parvis de la cathédrale parisienne.

Carole Tribout